

DÉLIBÉRATION N° 15/172

Séance du jeudi 10 décembre 2015

Décision de Budget Rectificatif n°3 2015

Le Conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie réuni le jeudi 10 décembre 2015,

- Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,
- Vu** l'article 9, alinéa 4 du décret susvisé,
- Vu** le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M Bruno Maquart,
- Vu** les articles 175,176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

DECIDE

D'approuver le Budget Rectificatif n°3 au Budget Initial 2015.

Fait à Paris,
Le jeudi 10 décembre 2015

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart